

# AMUNDI 3 MOIS ESR - H

REPORTING

Communication  
Publicitaire

31/03/2025

MONÉTAIRE STANDARD ■

Article 8 ■

## Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **105,3849 (EUR)**  
Date de VL et d'actif géré : **31/03/2025**  
Actif géré : **1 130,13 (millions EUR)**  
Indice de référence : **100% €STR CAPITALISE (OIS)**  
Type de VL Monétaire : **VL variable**

## Objectif d'investissement

L'objectif de gestion du FCPE, sur un horizon de placement de 3 mois minimum, est de réaliser une performance supérieure à celle de son indice de référence l'€STR capitalisé, indice représentatif du taux monétaire de la zone euro, après prise en compte des frais courants. Néanmoins en période de rendement négatifs sur le marché monétaire, le rendement du fonds peut être affecté négativement. Par ailleurs, après prise en compte des frais courants, la performance du FCPE pourra être inférieure à celle de l'€STR capitalisé.

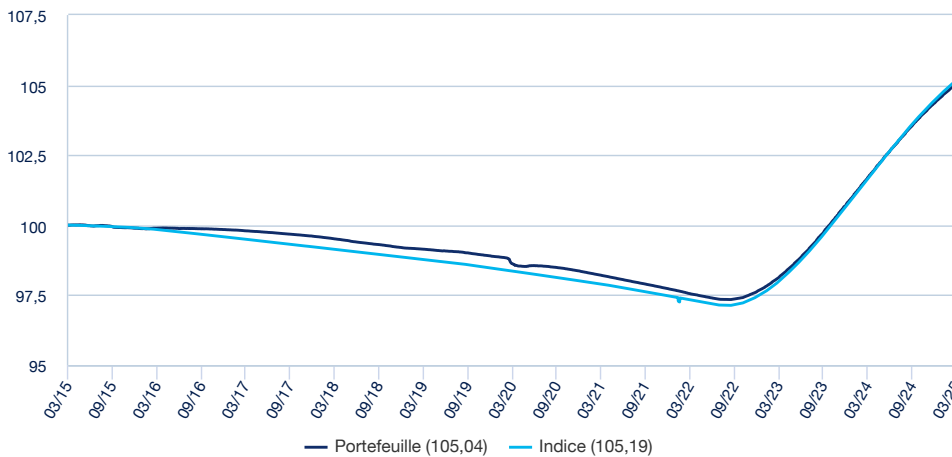
## Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme juridique : **FCPE**  
Date de création de la classe : **24/06/2013**  
Affectation des sommes distribuables : **Capitalisation**  
Durée minimum d'investissement recommandée : **3 Mois**  
Particularité : **Non**

Fonds non garanti en capital

## Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

### Evolution de la performance (base 100) \* (Source : Fund Admin)



### Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



⚠ L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 3 Mois.  
Le SRI représente le profil de risque tel qu'exposé dans le Document d'Information Clé (DIC). La catégorie la plus basse ne signifie pas qu'il n'y a pas de risque.  
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

### Volatilité (Source : Fund Admin)

|                            | 1 an  | 3 ans | 5 ans |
|----------------------------|-------|-------|-------|
| Volatilité du portefeuille | 0,09% | 0,22% | 0,27% |
| Volatilité de l'indice     | 0,07% | 0,22% | 0,27% |

\* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

### Performances glissantes \* (Source : Fund Admin)

| Depuis le    | Depuis le  | 1 mois     | 3 mois     | 1 an       | 3 ans      | 5 ans      | 10 ans     |
|--------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|
|              | 31/12/2024 | 28/02/2025 | 31/12/2024 | 28/03/2024 | 31/03/2022 | 31/03/2020 | 31/03/2015 |
| Portefeuille | 0,64%      | 0,19%      | 0,64%      | 3,30%      | 7,68%      | 6,52%      | 5,04%      |
| Indice       | 0,68%      | 0,22%      | 0,68%      | 3,49%      | 8,07%      | 6,94%      | 5,19%      |
| Ecart        | -0,04%     | -0,02%     | -0,04%     | -0,19%     | -0,39%     | -0,42%     | -0,14%     |

### Performances calendaires \* (Source : Fund Admin)

|              | 2024   | 2023   | 2022   | 2021   | 2020   | 2019   | 2018   | 2017   | 2016   | 2015   |
|--------------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Portefeuille | 3,66%  | 3,14%  | -0,10% | -0,64% | -0,55% | -0,30% | -0,41% | -0,24% | -0,05% | -0,07% |
| Indice       | 3,80%  | 3,28%  | -0,02% | -0,55% | -0,47% | -0,40% | -0,37% | -0,36% | -0,32% | -0,11% |
| Ecart        | -0,14% | -0,14% | -0,08% | -0,10% | -0,08% | 0,10%  | -0,04% | 0,12%  | 0,27%  | 0,04%  |

\* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

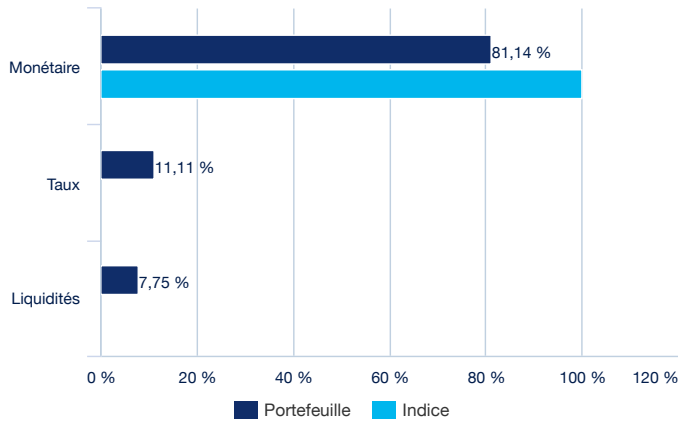
MONÉTAIRE STANDARD ■

Commentaire de gestion

Les taux d'intérêt des opérations principales de refinancement, de la facilité de dépôt et de la facilité de prêt marginal de la Banque Centrale Européenne sont respectivement à 2,65 %, 2,50 % et 2,90 %, depuis le 12 mars 2025.

Composition du portefeuille (Source : Amundi)

Allocation d'actifs (Source : Amundi)



Principales lignes en portefeuille (Source : Amundi)

|                              | Portefeuille |
|------------------------------|--------------|
| AMUNDI EURO LIQUIDITY SELECT | 41,29%       |
| AM EURO LIQUIDITY-RATED RESP | 26,06%       |
| BFT AUREUS ISR               | 18,44%       |
| CPR MONETAIRE ISR            | 6,46%        |

Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Ce fonds est géré par Amundi Asset Management. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des Fonds d'Epargne Salariale sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des Fonds d'Epargne Salariale peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les Fonds d'Epargne Salariale préalablement à toute souscription de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

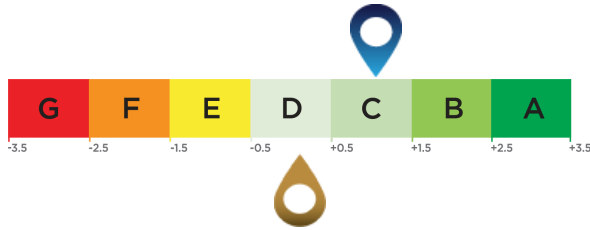
Votre fonds présente un risque de perte en capital supporté par l'investisseur. Sa valeur liquidative peut fluctuer et le capital investi n'est pas garanti. Le fonds ne peut en aucun cas s'appuyer sur un soutien extérieur pour garantir ou stabiliser sa valeur liquidative. Investir dans un fonds monétaire est différent d'un investissement dans des dépôts bancaires.

## MONÉTAIRE STANDARD ■

## NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance

## Univers d'investissement ESG: 100% ICE BOFA 1-3 YEAR GLOBAL CORPORATE INDEX



Score du portefeuille d'investissement: 1,05

Score de l'univers d'investissement ESG<sup>1</sup>: 0,09

## Couverture ESG (source : Amundi) \*

|                                                                | Portefeuille | Univers d'investissement ESG |
|----------------------------------------------------------------|--------------|------------------------------|
| Pourcentage avec une notation ESG Amundi <sup>2</sup>          | 100,00%      | 98,16%                       |
| Pourcentage pouvant bénéficier d'une notation ESG <sup>3</sup> | 92,30%       | 100,00%                      |

\* Titres notables sur les critères ESG. Le total peut être différent de 100% pour refléter l'exposition réelle du portefeuille (prise en compte du cash).

## Lexique ESG

## Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- « E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).
- « S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).
- « G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

## Notes ESG

**Note ESG de l'émetteur :** chaque émetteur est évalué sur la base de critères ESG et obtient un score quantitatif dont l'échelle est basée sur la moyenne du secteur. Le score est traduit en note sur une échelle allant de A (le meilleur niveau) à G (le moins bon). La méthodologie d'Amundi permet une analyse exhaustive, standardisée et systématique des émetteurs sur l'ensemble des régions d'investissements et des classes d'actifs (actions, obligations, etc.).

**Note ESG de l'univers d'investissement et du portefeuille:** le portefeuille et l'univers d'investissement se voient attribuer un score ESG et une note ESG (de A à G). Le score ESG correspond à la moyenne pondérée des scores des émetteurs, calculée en fonction de leur pondération relative dans l'univers d'investissement ou dans le portefeuille, hors actifs liquides et émetteurs non notés.

## Intégration de l'ESG chez Amundi

En plus de se conformer à la politique d'investissement responsable d'Amundi<sup>4</sup>, les portefeuilles d'Amundi intégrant l'ESG ont un objectif de performance ESG qui vise à atteindre un score ESG pour leur portefeuille supérieur au score ESG de leur univers d'investissement ESG.

<sup>1</sup> La référence à l'univers d'investissement est définie par l'indicateur de référence du fonds ou par un indice représentatif de l'univers ESG investissable.

<sup>2</sup> Pourcentage de titres du portefeuille total ayant une note Amundi ESG (en termes de pondération)

<sup>3</sup> Pourcentage de titres du portefeuille total pour lesquels une méthodologie de notation ESG est applicable (en termes de pondération).

<sup>4</sup> Le document mis à jour est disponible à l'adresse <https://www.amundi.com/int/ESG>.